

Commune de COULONVILLERS



Cérémonie du 14 juillet

En l'absence de directives à ce jour, la cérémonie du 14 juillet sera organisée en petit comité, afin de ne prendre aucun risque sur le plan sanitaire.

Baccalauréat

Les heureux bacheliers seront invités à déposer la preuve de l'obtention du diplôme avant la mi-septembre.

D'ici là, nous leur souhaitons de très bonnes vacances bien méritées.

ARRETE PREFECTORAL PORTANT AUTORISATION DE PENETRER DANS LES PROPRIETES PRIVEES – Travaux préparatoires à la cartographie des milieux humides

Dans le cadre des opérations nécessaires à l'établissement de la carte des milieux humides du bassin versant de l'Authie, Madame la Préfète autorise, par arrêté du 2 juin 2021, **Messieurs François BOTCAZOU et Jean-Manuel GILBEAUT-ROUSSEAU**, chargés de mission cartographie nationale des milieux humides, et **Monsieur Guillaume GAYET**, chef de projet des milieux humides, à **pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (à l'exception des locaux d'habitation)**, en vue d'y effectuer des relevés, sondages..

Les personnes désignées ci-dessus devront être munis d'une copie de l'arrêté du 2 juin 2021.

La cérémonie du 3 juillet en quelques photos..

En attendant le reportage de Paradize Motion, géré par une enfant du pays, qui sera publié sur le site communal, voici quelques photos d'une journée qui a vu un nouveau coq s'élever sur le clocher de l'Eglise, après bénédiction.

Merci aux 45 ans de bons et loyaux services du précédent coq...

